

La revue de la Plaisance et de toutes les Pêches en mer

Bulletin d'information officiel de la FNPPSF

Trimestriel N°24 décembre 2009



■ INFORMATIONS GÉNÉRALES

- Actualités Nationales P 6 à 9
- Zoom sur les régions P 11 à 19

■ REPORTAGES PÊCHE PLAISANCE

- La pêche aux lançons P 20
- La pêche au thon P 21
- Pêches d'hiver P 22 & 23
- Tradition et modernité P 24 & 25
- Journée de l'Estran en Côtes-d'Armor P 26
- Le lève bateaux P 27
- Les requins P 29
- Du rêve à la réalité (1^{ère} partie) P 30 & 31

■ DIVERS

- Belles prises P 32
- Brèves maritimes P 33
- Nécrologie P 33

■ VIE DES PORTS ET GENS DE MER

- Le CAPS P 34
- Ria Etel - Mimizan P 35
- Equihen - Ayour Pechere P 36
- Brem et Brétagne sur mer P 37
- Anglet - Pescador Club St-Cyprien P 38
- Carantec P 39
- Plaisanciers Rhéginéens - Tréboul Port-Rhu P 40
- Cancale - Roscanvel - Nouvelles associations P 41
- Locquierec - Riec/Belon P 42
- Cotentin P 43
- Créances - Héraude - Goëlo-Bréhec P 44
- Luc/Mer - Plobannaec/Lesconil - Valras P 45

■ AU PÊCHEUR GOURMAND

- Terrine de poisson au Basilic P 46

"Déclarons la pêche de la mer libre et commune à tous nos sujets
auxquels nous permettons de faire, tant en mer que sur les grèves".

(Ordonnance Royale d'Août 1681)

Editorial

Pour une plaisance et une pêche récréative responsables...

L'année 2009 aura été fertile en événements importants tant sur le plan français qu'europpéen. Aucun résultat tangible n'est véritablement consolidé mais nous avons tous le sentiment que les choses évoluent et que le concept d'une plaisance et d'une pêche récréative responsables va s'imposer définitivement et servir de modèle pour les années à venir. Nous sommes heureux et fiers d'y avoir un tant soit peu contribué.

Dans cet esprit et pour ce qui nous concerne, le Grenelle de la Mer aura conforté l'idée d'une charte pour une pêche de loisir éco-responsable et repoussé la mise en place d'un permis auquel nous nous sommes toujours farouchement opposés. La signature annoncée dans le cadre du salon nautique en présence du Ministre de l'Environnement et du Ministre de l'Agriculture et des Pêches aura finalement été repoussée pour des raisons de calendrier liées au très important sommet de Copenhague.

La campagne et les journées « J'apprends la mer et je la respecte », auxquelles nous avons largement participé, ont contribué à sensibiliser tous les usagers de la mer au respect de l'environnement et des règles de sécurité. Nous espérons que cette démarche sera reconduite et amplifiée en 2010. En parallèle, la distribution, par notre fédération et avec le concours des pouvoirs publics et de quelques sponsors privés, de plus de 200000 « guide des bonnes pratiques » sur l'ensemble du littoral aura constitué un autre temps fort de notre campagne de sensibilisation et d'information pour un comportement responsable. Nous entendons bien poursuivre cette opération en 2010 en s'appuyant sur un guide rénové prenant en compte les différentes remarques et évolutions qui nous sont demandées.

La FNPPSF est aujourd'hui membre de l'EAA (European Anglers Alliance) et de la FMPR (Fédération Méditerranéenne pour une Pêche Responsable). Nous avons, avec tous nos partenaires européens, réussi à convaincre les responsables européens chargés de la pêche de revenir sur leur projet d'intégrer les captures de la pêche de loisir dans les quotas nationaux. Chacun peut imaginer les funestes conséquences que l'application de cette mesure aurait pu engendrer. La commission européenne chargée des pêches a fini, non sans mal, par reconnaître que, compte tenu du niveau très faible de nos prélèvements et des difficultés voire de l'impossibilité à mettre en place une telle mesure, il était plus sage d'y renoncer. Nous en prenons acte. C'est pour nous la reconnaissance de ce que nous ne cessons de dire depuis de nombreuses années. Les problématiques de la pêche récréative et de la pêche professionnelle sont fondamentalement différentes. Vouloir traiter l'une avec un modèle conçu pour l'autre relève tout simplement de l'ineptie !

A noter aussi quelques avancées significatives pour la sécurité des plaisanciers. Après les

expérimentations concernant la « météo en boucle », on s'oriente lentement mais sûrement vers une généralisation sur l'ensemble des secteurs. Quant au CRR, il ne sera plus exigé dans les eaux françaises pour les VHF portables de faible puissance et devrait être intégré dans le permis plaisance actuel. Ce sont là deux avancées qui devraient se traduire par une meilleure sécurité en mer. Saluons donc comme il se doit ces nouvelles annonces qui répondent, pour partie, aux demandes que nous avons maintes fois exprimées.

On nous annonçait un salon morose. Certes, la crise est palpable et bon nombre d'entreprises liées au nautisme sont en difficulté. Mais l'enthousiasme et l'engouement pour les activités nautiques semblent intacts. Le nombre de visiteurs lors de ce « Nautic de Paris 2009 » en est la parfaite illustration...

Après les difficultés que nous venons de traverser tant au niveau national qu'europpéen, il apparaît plus que jamais la nécessité de se regrouper. L'idée d'une plateforme regroupant l'ensemble des acteurs liés à la plaisance semble faire de plus en plus d'adeptes. Il devient urgent de nous rassembler autour de nos orientations communes et de les défendre face aux extrémismes de tous poils. Nous avons des atouts considérables à faire valoir: un sens des responsabilités incontestable et un poids économique considérable... Il est important de communiquer, tous ensemble, à partir de ces valeurs...

La FNPPSF, fédération en pleine croissance comptant à ce jour presque 30000 affiliés, est prête à s'engager avec les autres acteurs dans cette voie. Les décisions favorables que nous avons enregistrées en 2009 doivent absolument être consolidées. Il appartient à chacun d'entre vous d'y apporter sa contribution en expliquant les actions et les orientations de notre fédération. Il reste un nombre important de pratiquants à convaincre. Je compte sur vous pour y parvenir...

Je vous souhaite à tous de très bonnes fêtes de fin d'année et une très bonne année 2010.

Jean Kiffer,
votre Président National

